

## TÉMOIGNAGE

*L'article que nous publions ici a été écrit par un détenu politique marocain, emprisonné pour 10 ans en 1972. Pour des raisons évidentes de sécurité, l'anonymat s'impose... Mais nous garantissons l'authenticité du document.*

*La Rédaction*

Les 18 et 19 juillet 1980, un certain nombre de prisonniers politiques ont été relâchés. Leur nombre serait de 91. Ce conditionnel se justifie sur deux points :

1. Contrairement à la coutume observée en de pareilles occasions, aucun communiqué officiel annonçant cette décision n'a été rendu public jusqu'à présent.

2. Ici en prison, où nous connaissons bien nos effectifs, et ceux de nos camarades dans les autres prisons, nous n'avons pu recenser nominativement que 88 personnes libérées. Le recensement effectué par d'autres milieux intéressés à la question concorde avec le nôtre. Aucune liste complète n'a été publiée jusqu'à présent. Un organe de parti a publié la liste de ses militants relâchés, et les autres organes ont annoncé la mesure avec le nombre des libérés, et quelques noms.

Donc, pour commencer, nous souhaitons que les 3 personnes restantes aient été effectivement libérées.

Que l'on croie ou non à la réalité de ce que l'on appelle ici le « processus démocratique », (que nous ne pouvons pas, pour notre part, juger, parce que nous ne l'avons vu se dérouler qu'à travers les barreaux et les grilles), il faut toujours croire qu'au Maroc tout peut se produire. Comme par exemple, le fait de libérer des fantômes ou des cadavres. Cela s'est produit à une étape dudit processus : parmi les 32 prisonniers politiques dont on a annoncé

officiellement la libération en novembre 1977, l'un était mort et enterré quelques jours avant cette annonce.

Ceci est, pour le moment, secondaire, dans la mesure où il ne s'agit que d'interrogations et de conjectures suscitées par un défaut d'information. Le plus important est l'atmosphère créée, par contre, par un « surplus » d'information. La presse marocaine et étrangère n'a pas manqué de consacrer de larges commentaires à l'événement. Et il paraît qu'une certaine presse lui a donné des dimensions plus grandes que celles qu'il a eues en réalité. Nous ne parlerons ici que de l'aspect quantitatif et humain de la question.

Mettant l'accent sur le fait brut, (libération de prisonniers politiques au Maroc), ou sur le chiffre global (« près d'une centaine »), certains journaux ont laissé planer une certaine ambiguïté : ce nombre serait celui de tous les prisonniers politiques marocains. D'autres ont été affirmatifs dans ce sens.

Quant aux rumeurs persistantes propagées par les « milieux bien informés » (comme les journaux proches du gouvernement), elles n'ont pas manqué de produire de l'effet.

Pour ne citer que cet exemple, la quasi totalité des familles de prisonniers non libérés, et même, par solidarité, des familles de prisonniers libérés, sont venues camper devant la porte de la maison centrale de Kenitra, certaines que les leurs seraient imminemment libérés,

s'ils ne l'étaient déjà. Cette attente en plein air, en plein Ramadan et en plein mois de juillet, a duré une semaine, jours et nuits. Elle a été couronnée par une amère déception pour ces 200 à 300 pères et mères, frères et sœurs, et épouses qui ont célébré la nuit du Destin quelques jours plus tôt, sans que celui-ci n'exauce leurs vœux. Et pour mettre le comble à leur désarroi, ils sont revenus dans leurs villes et leurs villages pour apprendre par la bouche de tout le monde « que tous les prisonniers politiques ont été libérés, car tous les journaux et les radios » l'ont annoncé !

Je tiens ici, en connaissance de cause, à faire cette mise au point : le nombre de détenus pour raisons politiques au Maroc ne se réduit pas à « près d'une centaine ». Il est vrai que pour le pouvoir, ce nombre a toujours été nul. En fait, il a été le quadruple de « près d'une centaine » (civils et militaires).

Pour ne citer que l'exemple de la capitale pénitentiaire du royaume, Kenitra, avec ses deux prisons, civile et centrale, il y a encore 135 détenus politiques des deux sexes, de tous les âges et de toutes les conditions dont les peines vont de la réclusion pour 5 ans à la réclusion perpétuelle et à la peine de mort. Ceux-ci sont incarcérés depuis 1963, 1972 et de 1974 à 1977.

Parmi les détenus arrêtés en 72 et jugés en 73 à Casablanca, A. Labadi est le seul à avoir été libéré le 18 juillet (à la suite de la campagne menée pour sa libéra-

tion et celle de A. Serfaty en Europe, et notamment en France). Les autres ont dû passer toute la période de détention à laquelle ils avaient été condamnés (5 ans et 8 ans) et, pour le reste, 8 ont été libérés en novembre 77 et 10 autres achèvent des peines de 10 et 15 ans de réclusion.

Les rumeurs selon lesquelles tous ceux-ci ont été relâchés sont donc sans fondement.

En 1965, à la suite des événements sanglants de mars, et après l'exécution de 14 détenus politiques, le pouvoir marocain avait proclamé, en même temps que l'état d'exception, une amnistie générale pour les détenus politiques. Tout le monde avait cru que tous ceux qui n'avaient

pas été passés par les armes avaient été relâchés.

Nous l'avions cru comme tout le monde, jusqu'au moment où nous avons découvert, avec la prison, des détenus politiques incarcérés depuis 1960 ou 64 dont personne ne nous avait parlé, et qui ne devaient quitter la prison qu'entre 75 et 80, alors qu'ils étaient censés avoir été amnistiés en 1965. Ils ont été, en fait, les victimes d'une amnésie.

Espérons que le tapage mené autour de la libération de « près d'une centaine » de prisonniers politiques ne fasse pas oublier les trois autres centaines qui restent, et qu'avec les 50% de « célébrités » encore détenues,

on veuille bien se souvenir de toute la masse d'« obscurités » qui ajoutent la leur à celle des geôles pour jeter une grande ombre sur cette « expérience démocratique originale que vit le Maroc, où tous ceux qui ne sont pas en prison, en exil, ou trop enfoncés dans leur misère pour penser à autre chose, ont voix au chapitre.

Le détenu politique n°...  
suivent le N° d'écrou du détenu  
et l'adresse de la prison  
le 2 août 1980